

Sur le procédé

Poêles étanches à granulés CMG, INVICTA et DEVILLE

Famille de produit/Procédé : Poêle ou insert à granulés de bois

Titulaire(s) : Société CAMINETTI MONTEGRAPPA SpA

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V8	Cette version intègre les modifications suivantes : • ajout de la chambre de combustion AVALON-2N (évolution de la chambre AVALON-2) • Ajout de la chambre de combustion ACE • Ajout de modèles basés sur des chambres existantes (INSIDE, NOLA ETANCHE, LODI ETANCHE, BOTELLO)	NORMAND Cédric	CROS Olivier

Descripteur :

Les poêles étanches à granulés de bois visés dans ce dossier sont constitués des corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, AVALON-2N, ESAGONO, ACE, ATLANTIS ED et FONTICA complétés d'habillages. Ce sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche.

Les caractéristiques des différents modèles de corps de chauffe et la liste des habillages possibles sont présentées dans les tableaux 3 à 10 du Dossier Technique.

La diffusion de la chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont installés en configuration étanche, chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé.....	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté	4
1.1.1.	Zone géographique	4
1.1.2.	Ouvrages visés.....	4
1.2.	Appréciation.....	4
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé	4
1.2.2.	Durabilité	5
1.2.3.	Impacts environnementaux	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé	5
2.	Dossier Technique.....	6
2.1.	Mode de commercialisation	6
2.1.1.	Coordonnées.....	6
2.1.2.	Mise sur le marché.....	6
2.1.3.	Identification.....	6
2.2.	Description.....	7
2.2.1.	Principe.....	7
2.2.2.	Caractéristiques des composants.....	7
2.3.	Dispositions de conception	8
2.3.1.	Dimensionnement.....	8
2.3.2.	Règles de conception générales.....	9
2.4.	Dispositions de mise en œuvre	10
2.4.1.	Généralités.....	10
2.4.2.	Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion.....	10
2.4.3.	Mise en service.....	10
2.5.	Maintien en service du produit ou procédé	10
2.6.	Traitement en fin de vie	10
2.7.	Assistance technique.....	11
2.8.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication.....	11
2.8.1.	Fabrication	11
2.8.2.	Contrôles	11
2.9.	Mention des justificatifs.....	11
2.9.1.	Résultats expérimentaux.....	11
2.9.2.	Références chantiers.....	11
2.10.	Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre	12

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DOM.

1.1.2. Ouvrages visés

Le domaine d'emploi du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois,

est complété par les dispositions suivantes particulières aux poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE peuvent être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

D'une façon générale, les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE ne s'opposent pas à la réalisation d'installations conformes à la réglementation.

1.2.1.1. Sécurité de fonctionnement

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE permettent une installation propre à assurer la sécurité des usagers sous réserve :

- d'utiliser uniquement, comme combustible, des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés pellets) certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225 2 (ENplus A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.
- d'une utilisation normale du poêle conformément à son manuel d'installation et d'utilisation fournie par le titulaire et à sa plaque signalétique.

L'utilisation d'un poêle, en configuration étanche (donc avec une amenée d'air comburant directe sur l'extérieur, par conduit), sous réserve du respect des prescriptions du Dossier Technique, constitue une amélioration sensible de la sécurité d'utilisation par rapport aux appareils non étanches quant au risque de refoulement de produits de combustion dans le logement. Pour ces poêles à circuit de combustion étanche, l'étanchéité par rapport à la pièce où est installé le poêle est assurée compte tenu des caractéristiques spécifiées au paragraphe 2.2.2.2 du Dossier Technique.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans, comme cela est considéré dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 (pour les habitations neuves, et celles de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place).

Les configurations intégrant des terminaux verticaux améliorent la diffusion des produits de combustion dans l'atmosphère.

1.2.1.2. Protection contre l'incendie

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE permettent d'assurer la protection contre le risque d'incendie sous réserve que la mise en œuvre respecte les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui figurent dans leur notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon les dispositions prévues dans son Document Technique d'Application permet d'assurer la protection contre le risque d'incendie.

1.2.1.3. Réglementation sismique

La mise en œuvre des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE ne s'oppose pas au respect des exigences du décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

1.2.1.4. Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des

informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

1.2.1.5. Réglementation acoustique

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE ne sont pas évalués dans le présent Document Technique d'Application en termes de niveau acoustique.

1.2.2. Durabilité

La durabilité des installations équipées de poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE peut être estimée équivalente à celle des ouvrages traditionnels de même nature et de même destination.

1.2.3. Impacts environnementaux

Le traitement en fin de vie peut être assimilé à celui des produits traditionnels de même nature.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE ne disposent d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Lorsqu'une distribution d'air chaud est réalisée à partir d'un poêle, objet du présent Document Technique d'Application, le Groupe Spécialisé n° 14.2 rappelle que les conditions de mise en œuvre de cette distribution d'air chaud ne sont pas visées dans le présent Document Technique d'Application.

Dans l'attente de l'intégration du critère d'étanchéité dans le marquage CE, les appareils à granulés de bois sont considérés étanches s'ils respectent l'exigence de la classe CM50 ou CC50 définie dans le Pr EN 16510-2-6 :2021, correspondant à un débit de fuite mesuré sous 50 Pa inférieur ou égal à 3 m³/h.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par des distributeurs.

Titulaire(s) :

Société CMG (Caminetti Montegrappa S.p.A. con Socio Unico)

Via Annibale da Bassano, 7/9

IT-36020 POVE DEL GRAPPA

Tél. : +39.0424.800.500

Fax : +39.0424.800.590

Internet : <http://www.cmgeurope.net>

E-mail : info@cmgeurope.net

Distributeurs(s) :

Société INVICTA GROUP

Zone Industrielle – Lieu-Dit « La Gravette »

FR-08350 DONCHERY

Tél. : +33 (0)3 24 27 71 71

Fax : +33 (0)3 24 26 62 42

Internet : www.invicta.fr

E-mail : accueil@invicta-group.fr

Société CMG (Caminetti Montegrappa S.p.A con Socio Unico)

Via Annibale da Bassano, 7/9

IT-36020 POVE DEL GRAPPA

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont distribués en France par des revendeurs, des installateurs et des distributeurs indépendants sélectionnés par la société INVICTA ou CMG.

2.1.2. Mise sur le marché

En application du Règlement Produits de la Construction (UE) n° 305/2011, les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE font l'objet de déclarations de performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 14785 : 2006. Les produits conformes à ces déclarations de performances sont identifiés par le marquage CE. Les numéros de ces DoP sont détaillés dans le tableau 1.

La norme NF EN 14785 ne traite pas de l'étanchéité des appareils, ni du fonctionnement des appareils lorsqu'ils sont installés en configuration étanche

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE répondent également aux exigences de la directive basse tension pour la sécurité électrique et de la directive CEM pour la compatibilité électromagnétique.

2.1.3. Identification

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique (cf. figure 8) avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Marque commerciale et modèle du poêle
- Norme de référence
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des fumées
- Taux de CO dans les fumées
- Distances par rapport aux matériaux combustibles

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle à granulés de bois soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique (cf. figure 3).

2.2. Description

2.2.1. Principe

Les poêles étanches à granulés de bois visés dans ce dossier sont constitués des corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, AVALON-2N, ESAGONO, ACE, ATLANTIS ED et FONTICA complétés d'habillages. Ce sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche.

Les caractéristiques des différents modèles de corps de chauffe et la liste des habillages possibles sont présentées dans les tableaux 3 à 10.

La diffusion de la chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés à ces poêles étanches à granulés ne font pas l'objet du présent Document Technique d'Application.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation de produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont installés en configuration étanche, chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Le présent Document Technique d'Application ne vise pas les cas où :

- l'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- l'appareil, muni d'un buselot d'air comburant, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un Document Technique d'Application pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au paragraphe 1 du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le tableau 1, avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

La définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

En habitat individuel, les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes. Les bâtiments sont considérés existants lorsqu'ils ont été réalisés depuis plus de 3 ans. Pour les bâtiments neufs, et ceux de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place.

En habitat collectif, les terminaux horizontaux sont interdits et les conduits verticaux doivent être positionnés en zone 1.

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. Généralités

Un poêle complet est constitué d'un corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, AVALON-2N, ESAGONO, ACE, ATLANTIS ED et FONTICA et d'un habillage. Les corps de chauffe ne sont jamais vendus ni installés seuls.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont des appareils automatiques utilisant exclusivement des granulés de bois naturel comme combustible et comportant un circuit de combustion étanche. Leurs principaux organes sont représentés en figures 1 à 5.

Les gammes ATLANTIS et LXE sont identiques sauf en ce qui concerne le panneau de commande : inclinable pour ATLANTIS et fixe pour LXE.

Le corps de chauffe BOREA est contrôlé par un panneau de commande tactile fixe.

La gamme AVALON-2 est contrôlée par une radiocommande avec tableau de secours situé à l'arrière des appareils, sauf pour le modèle NOLA ETANCHE, qui est contrôlé par un tableau de commande fixe.

Leurs principaux composants et caractéristiques sont les suivants :

- Un réservoir intégré qui constitue la réserve de granulés.
- Une vis d'alimentation de type vis sans fin prélève les granulés en fond de réservoir et alimente le brûleur de la chambre de combustion par gravité au travers d'une goulotte, celle-ci créant une rupture dans la chaîne d'alimentation en combustible pour une sécurité anti-retour de feu vers le réservoir.
- Une bougie d'allumage est intégrée dans un conduit d'amenée d'air à proximité du brûleur.
- Le granulé est brûlé puis réduit en cendres qui tombent dans le cendrier.
- L'amenée d'air comburant est assistée par un ventilateur d'extraction situé en aval de la chambre de combustion. L'air comburant est prélevé à l'extérieur, via un conduit d'alimentation raccordé sur un buselot, situé à l'arrière du poêle.

- Un nettoyage de la face interne de la vitre est assuré par un rideau d'air canalisé à partir de la prise d'amenée d'air comburant.
- Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.
- Un ventilateur assure la diffusion de l'air de convection qui est propulsé hors du poêle en partie frontale pour le poêle BOREA, AVALON-2 et ESAGONO, ou, dans les cas des poêles ATLANTIS et LXE, canalisé dans deux conduits raccordés sur l'arrière du poêle (clapets orientables).
- Chaque poêle est équipé de plusieurs sondes dont une sonde de température des fumées, et une sonde d'ambiance (qui peut être remplacée par la sonde intégrée dans la radiocommande).
- L'ensemble est piloté par une carte électronique de manière à assurer la combustion la plus performante en fonction de la demande de chaleur. Le fonctionnement du poêle vise à délivrer exactement la quantité de combustible nécessaire et suffisante en adaptant le volume d'air requis pour obtenir une combustion optimisée. Pour cela, un système automatique de réglage de la combustion KCC (Kit Contrôle de la Combustion) régule l'alimentation en granulés et la vitesse de l'extracteur des fumées.

La sécurité du poêle est assurée par :

- Un pressostat de sécurité connecté à la sortie de l'extracteur de fumée. Il réagit à une surpression en cas de résistance à l'évacuation. En cas de conduit de fumée partiellement ou totalement bouché, le pressostat arrête l'alimentation des granulés, le poêle se met en arrêt, et affiche un message d'erreur : « Pressostat ».
- La sonde de température des fumées évoquée ci-avant et un capteur de température ("thermostat de sécurité") situé sur la paroi arrière de la chambre de combustion juste avant la paroi du réservoir de granulés. En cas de température trop élevée, le poêle coupe l'alimentation des granulés, se met en arrêt, et affiche un message d'erreur : « Thermostat » ou « Sec. Therm ».
- La détection d'ouverture de la porte du foyer et du couvercle de réservoir de granulés :
 - Pour les corps de chauffe ATLANTIS et LXE, deux capteurs d'ouverture, l'un pour la porte du poêle, l'autre pour le couvercle du réservoir, coupent l'alimentation des granulés. Le poêle se met alors en arrêt, et affiche le message d'erreur respectif : « Porte » et « Couvercle ».
 - Pour les corps de chauffe BOREA, AVALON-2 et ESAGONO, le pressostat de sécurité réglé de façon à réagir à un manque de dépression dans la chambre de combustion permet de détecter l'ouverture de la porte du foyer ou du couvercle du réservoir de granulés.

Les habillages des poêles étanches ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2, AVALON-2N, ESAGONO, ACE, ou ATLANTIS ED sont constitués des éléments décoratifs (panneaux latéraux, dessus, éléments fixes de façade) et de la porte (voir exemple en figure 6), caractérisés par :

- Un système modulaire qui s'adapte sur le corps de chauffe sans modification de ce dernier,
- Les portes avec double vitrage dont la vitre intérieure a les mêmes dimensions que les modèles à simple vitrage,
- une homologation de ces habillages attestée par un laboratoire notifié qui les a considérés comme ne remettant pas en cause le marquage CE en général, et les performances et la sécurité en particulier.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont conformes à la norme NF EN 14785, les performances et caractéristiques générales de fonctionnement des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont données dans le tableau 3.

Une notice d'installation et d'utilisation est jointe à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement et l'entretien de l'appareil. La notice précise le type de combustible qui doit être utilisé (cf. 2.2.2.3).

2.2.2.2. Etanchéité des poêles

Le débit de fuite des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE, mesuré sous 50 Pa, est inférieur à 3 m³/h.

Les poêles sont conformes à l'exigence d'étanchéité de la classe CM50, définie dans le Pr EN 16510-2-6 :2021 qui est retenu dans l'attente de la publication de la norme EN 16510-2-6.

2.2.2.3. Combustible

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour brûler des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (EN plus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglages de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques des combustibles dans leur plage de tolérance autorisée dans le référentiel de certification.

Chez l'utilisateur, le combustible granulés doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. Le réservoir de stockage dans le poêle doit être vidé et nettoyé à chaque fin de saison de chauffe. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

2.3. Dispositions de conception

2.3.1. Dimensionnement

Les conduits d'évacuation des produits de combustion associés sont des conduits conçus pour les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche ; ils doivent être conformes à leur Document Technique d'Application spécifique.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit être déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384 1+A1 et en respectant les dispositions décrites dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 et dans le paragraphe 2.3.2 ci-après.

Les caractéristiques suivantes du poêle (cf. tableau 3) doivent être utilisées :

- Puissance
- Rendement
- Taux de CO₂
- Température moyenne des fumées
- Débit massique des fumées
- Tirage minimal requis à la buse Pw

Dans le cas des modèles comportant une sortie par le dessus, le dimensionnement doit prendre en compte l'élément de conduit intégré au poêle.

Les tableaux 2 et 3 précisent la perte de charge de l'alimentation en air "PB" (Pa) à respecter lors du dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon la norme de calcul NF EN 13384 1+A1 (en plus du respect des autres critères de dimensionnement de cette norme).

Dans le cas où le dimensionnement est réalisé en ambiance humide (W) au nominal, une évacuation des condensats doit être mise en place, sauf pour les modèles qui disposent d'une sortie verticale des fumées avec un té intégré à l'appareil, tel que décrit au tableau 1 du Dossier Technique.

2.3.2. Règles de conception générales

Les règles de conception générales doivent respecter les dispositions du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois.

De plus :

a) Local où est situé l'appareil

Il est interdit d'installer le poêle dans les salles de bains et WC. Il est également interdit d'installer l'appareil dans un espace non ventilé.

b) Conduit d'amenée d'air comburant

La prise d'air comburant sur l'extérieur est réalisée selon l'une des configurations suivantes :

- En situation concentrique, par l'espace annulaire du conduit concentrique, de diamètre minimum 80/125 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et les recommandations données dans le manuel d'installation et d'utilisation de l'appareil ;
- En situation séparée, par un conduit raccordé sur l'extérieur, de diamètre minimum 80 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et les recommandations données dans le manuel d'installation et d'utilisation de l'appareil.

Dans le cas d'une prise d'air extérieure en configuration séparée, l'extrémité du terminal d'amenée d'air comburant doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux et rongeurs, tout en conservant la section libre de passage d'air.

Lors de la réalisation d'une amenée d'air comburant en configuration séparée, l'installateur doit mettre en œuvre, dans la traversée de la paroi extérieure, un manchon préservant l'intégrité et l'étanchéité à l'air de la paroi traversée.

Dans le cas des modèles disposant d'une sortie verticale des fumées, avec un té intégré à l'appareil – modèles BOREA, BOTELLO et ACE – l'amenée d'air comburant est située au-dessus de l'appareil (conduit concentrique) ou à l'arrière.

c) Conduit d'évacuation des produits de combustion

L'évacuation des produits de combustion est réalisée conformément aux prescriptions du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion dont le domaine d'emploi vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té, situé en pied du conduit de fumée vertical, sauf pour les modèles BOREA, BOTELLO et ACE, qui disposent d'une sortie verticale des fumées avec un té intégré à l'appareil.

Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle, c'est-à-dire 80 mm.

En configuration horizontale (terminal en zone 3), une longueur verticale minimale est imposée à l'intérieur de la pièce où se trouve l'appareil entre la buse de sortie du poêle et la traversée du mur. Elle doit être supérieure à 1,80 m sauf pour les modèles BOREA, BOTELLO et ACE pour laquelle elle doit être supérieure à 0,80 m.

d) Position des terminaux

Le Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 donnent des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre des terminaux.

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont prévus pour fonctionner avec des terminaux dont le taux de recirculation moyen des fumées est inférieur ou égal à 10 %.

Les terminaux décrits dans les Documents Techniques d'Application des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion respectent ce taux de recirculation maximal, sauf dispositions spécifiques indiquées dans le Document Technique d'Application correspondant

2.4. Dispositions de mise en œuvre

Le groupe CMG S.p.A n'autorise pas l'installation de ses poêles par les particuliers eux-mêmes.

Les installateurs doivent disposer d'un niveau de compétence professionnelle conforme à l'annexe IV de la directive 2009/28/C.E.

2.4.1. Généralités

La mise en œuvre des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE doit être effectuée conformément aux indications de la notice d'installation, d'emploi et d'entretien correspondante.

L'appareil doit être placé sur un plancher qui puisse le supporter.

Les distances minimales de sécurité du poêle par rapport aux matériaux combustibles présents dans les éléments de la construction (mur, plafond, sol) figurent dans la notice d'installation, d'emploi et d'entretien du poêle et sur la plaque signalétique (cf. figure 7 ou 8) et doivent être respectées.

Les distances de sécurité aux matériaux combustibles du conduit d'évacuation des produits de combustion doivent être respectées conformément à son Document Technique d'Application.

Une attention particulière doit être apportée lors de la mise en œuvre des modèles avec sorties des fumées supérieures. Ces modèles étant conçus pour être installés adossés à un mur, il convient de s'assurer du respect de la distance de sécurité par rapport à leur conduit d'évacuation des produits de combustion.

2.4.2. Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion

Le raccordement du conduit d'amenée d'air comburant sur le poêle est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareils étanches adapté au diamètre de la buse d'amenée d'air (soit 80 mm).

De même, le raccordement du conduit d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareils étanches adapté au diamètre de la buse d'évacuation des produits de combustion (soit 80 mm).

Pour les modèles BOREA, BOTELLO et ACE, le raccordement du conduit concentrique d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareils étanches adapté au diamètre de la buse concentrique (soit 80/130 mm).

Ces adaptateurs sont fabriqués et commercialisés par le fabricant du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion ou, si besoin, fournis par la société CMG. Le principe de raccordement (direct, ou au moyen d'un adaptateur) est validé par la société CMG.

Dans le cas du modèle disposant d'une sortie verticale des fumées, avec un té intégré à l'appareil – modèles BOREA, BOTELLO et ACE – l'amenée d'air comburant est située au-dessus de l'appareil (conduit concentrique).

Le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est installé conformément aux prescriptions de son Document Technique d'Application.

2.4.3. Mise en service

Lors de la mise en service, l'installateur doit impérativement montrer au client le mode d'utilisation de l'appareil et effectuer avec lui un cycle de démarrage complet. Il doit expliquer les défaillances possibles et la manière d'y remédier en s'aidant de la notice d'installation, d'emploi et d'entretien.

L'installateur doit vérifier que les réglages sont adaptés à la configuration dans laquelle le poêle est mis en œuvre, et les adapter, si nécessaire.

L'installateur doit également informer l'utilisateur des opérations d'entretien en distinguant celles qu'il devra réaliser lui-même de celles qu'il devra confier à un prestataire qualifié. Ces opérations d'entretien de poêles à granulés, régulières, à réaliser par l'utilisateur ou périodiques, à réaliser par un prestataire qualifié, sont détaillées dans la notice d'installation, d'emploi et d'entretien de l'appareil.

L'installateur doit également informer l'utilisateur sur le type de combustible à utiliser.

2.5. Maintien en service du produit ou procédé

L'entretien régulier de l'appareil doit être réalisé selon la notice d'installation, d'emploi et d'entretien notamment les opérations suivantes :

- Le décendrage,
- Le nettoyage de la vitre,
- Le nettoyage de l'appareil.

L'entretien et le ramonage des modèles BOREA, BOTELLO et ACE avec sortie verticale doivent être effectués par démontage du panneau arrière de ce modèle pour accéder au té intégré à l'appareil. Les joints des pièces démontées au cours de ces actions d'entretien doivent être vérifiés et remplacés si détériorés.

L'entretien de l'installation et le ramonage doivent être conformes aux prescriptions de l'arrêté du 23 février 2009 relatif à la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les locaux à usage d'habitation (« arrêté CO ») et du RSdT « Règlement Sanitaire Départemental Type ».

2.6. Traitement en fin de vie

Pas d'information apportée.

2.7. Assistante technique

Le groupe CMG S.p.A. assure la formation de l'ensemble de son réseau. Les revendeurs-installateurs qui débutent une collaboration avec le groupe CMG S.p.A. suivent une formation d'abord technique et commerciale, et ensuite exclusivement technique relative à l'installation, au fonctionnement, au réglage, à la maintenance et au dépannage.

Chaque fois que nécessaire, une actualisation de la formation et de la documentation est effectuée.

2.8. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

2.8.1. Fabrication

Les poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE sont conçus, fabriqués et assemblés par CMG S.p.A. sur le site de Pove del Grappa (Italie). Les différents constituants sont fabriqués en sous-traitance.

Les constituants électriques et électroniques sont développés et dimensionnés spécifiquement pour ces appareils. Ils sont fabriqués en sous-traitance.

2.8.2. Contrôles

2.8.2.1. Matières premières et composants

Les matières premières utilisées pour la fabrication sont principalement la fonte, l'acier, le verre, l'acier inoxydable, l'acier galvanisé et la céramique.

Les constituants électroniques et électriques sont vérifiés en contrôle d'entrée par prélèvement et sont testés fonctionnellement et unitairement lors du contrôle final sur produit fini (chaîne de montage).

2.8.2.2. Produits finis

Les contrôles de production (FPC) sont réalisés selon les prescriptions de la norme NF EN 14785.

Les appareils sont contrôlés en fonctionnellement et de façon unitaire pour l'étanchéité à 50Pa, et en fin de ligne d'assemblage avant emballage pour la sécurité électrique.

2.9. Mention des justificatifs

2.9.1. Résultats expérimentaux

Les essais suivants ont été réalisés sur les corps de chauffe :

- Essais de marquage CE selon la norme NF EN 14785 (notamment respect des exigences de la norme en matière de rendement et de rejets CO) et reportés dans le tableau 2b, ainsi que dans les rapports suivants :
 - le rapport n°CS16-0002393-04 du 25 août 2016 réalisé par le IMQ primacontrol (Italie) concernant la validation des habillages RUBIA, NEMESIA, NYSSA, DROSERA et LILIUM pour la marque INVICTA et des habillages CALAO, PIRANGA, GUIRACA, TANGARA, NANDOU, SIRLI et ROSELIN pour la marque DEVILLE avec le corps de chauffe ATLANTIS,
 - les rapports n°CS18-0023030-01 et n°CS18-0023030-02 du 8 mars 2018 et n°CS18-0031192-01 du 28 janvier 2019, réalisés par IMQ (Italie) concernant la validation des modèles RNO, RNB, RC-BA, RC-NO et RC-RO avec les corps de chauffe AVALON-2 en 6 et 9 kW
- Essais d'étanchéité réalisés sous 50 Pa (et 10 Pa) et reportés dans le tableau 2b.
- Essais de fonctionnement pour différentes conditions d'évacuation des produits de combustion et reportés dans le tableau 2b.

2.9.2. Références chantiers

En France, depuis avril 2013, le groupe Caminetti Montegrappa S.p.A. a commercialisé 12000 poêles ATLANTIS, LXE, et depuis 2017, plus de 6500 poêles AVALON-2. Le poêle BOREA 8 qui est commercialisé depuis septembre 2018, s'est écoulé à plus de 6500 exemplaires.

2.10. Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre

Configurations d'installation du terminal ⁽¹⁾		Configurations des systèmes EVAPDC ⁽²⁾	Corps de chauffe concernés avec type de sortie associée
Terminal concentrique	Horizontale Zone 3 ⁽⁸⁾	- Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique horizontal	Cf. tableau 2c
	Verticale Zone 1 ou Zone 2	- Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique vertical	
	Verticale en rénovation Zone 1 ou Zone 2	- En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC - Terminal concentrique vertical	
Terminaux séparés	Verticale Zone 1 ⁽³⁾ ou Zone 2 ⁽⁴⁾	- En raccordement EVAPDC : conduit SP, conduit CC ⁽⁵⁾ ou isolé CI - EVAPDC : CI ⁽⁶⁾ et terminal vertical - AAC : conduit et terminal façade	
	Verticale en rénovation Zone 1 ⁽³⁾ ou Zone 2 ⁽⁴⁾	- En raccordement EVAPDC : conduit SP - EVAPDC : tubage - AAC : conduit et terminal façade ou raccordement conduit CC ⁽⁵⁾	
		- En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC ⁽⁷⁾	

⁽¹⁾ Zone 1 : conduit dont la position du débouché répond à l'arrêté du 22/10/1969
Zone 2 : terminal en toiture, hors zone 1
Zone 3 : terminal en façade

⁽²⁾ EVAPDC : évacuation des produits de combustion
AAC : amenée d'air comburant
SP : simple paroi, CC : conduit concentrique, CI : conduit isolé

⁽³⁾ Les dispositions du NF DTU 24.1 sont applicables

⁽⁴⁾ Uniquement hors zone de surpression selon la norme EN 13384-1+A1

⁽⁵⁾ AAC + EVAPDC raccordés à un CI d'EVAPDC situé à l'extérieur

⁽⁶⁾ Les CI sont les seuls types de conduits autorisés en situation extérieure

⁽⁷⁾ AAC réalisée par l'espace annulaire avec prise d'air comburant sur le conduit existant

⁽⁸⁾ Configuration réservée aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans

Tableau 1 – Configurations d'installation des poêles étanches CMG, INVICTA et DEVILLE

CMG S.p.A.		INVICTA		DEVILLE	
Corps de chauffe	n° DoPs	Corps de chauffe	n° DoPs	Corps de chauffe	n° DoPs
ATLANTIS – 6 kW	0284C-RPC-13/09/2016	EC 6	0287I-RPC-26/08/2016	HE 6	0287V-RPC-26/08/2016
ATLANTIS – 9 kW	0285C-RPC-13/09/2016	EC 9	0288I-RPC-26/08/2016	HE 9	0288V-RPC-26/08/2016
ATLANTIS – 12 kW	0285C-RPC-13/09/2016	EC 12	0289I-RPC-26/08/2016	HE 12	0289V-RPC-26/08/2016
LXE – 6 kW	0152-RPC-11/06/2014	/	/	/	/
LXE – 9 kW	0153-RPC-11/06/2014	/	/	/	/
LXE – 12 Kw	0154-RPC-11/06/2014	/	/	/	/
AVALON-2 – 6 kW	0361C-RPC-23/09/2017	LPE 6 (2)	0363I-RPC-30/09/2017	HB 6 (2)	0363V-RPC-30/09/2017
AVALON-2 - 8 kW BELFIORE 8	/ 0423.1C-RPC-14/12/2018	NOLA ETANCHE 8 LODI ETANCHE 8 NOLA ETANCHE RONDE 8 NOLA ETANCHE(2) 8 LODI ETANCHE(2) 8	0364I-RPC-30/09/2017 0423.1I-RPC-14/12/2018 0423.2I-CPR-12/12/2018 0555.2I-RPC-03/08/2021 0555.1I-RPC-03/08/2021	/	/
AVALON-2 – 9 kW	0362C-RPC-23/09/2017	LPE 9 (2)	0365I-RPC-30/09/2017	HB 9 (2)	0364V-RPC-30/09/2017
AVALON-2N 6	0542C-RPC-24/09/2021	IPE 6	0549I-RPC-28/10/2021	IBC 6	0549V-RPC-28/10/2021
AVALON-2N 9	0544C-RPC-24/09/2021	IPE 9	0550I-RPC-28/10/2021	IBC 9	0550V-RPC-28/10/2021
BELFIORE-2 8	0543.1C-RPC-24/09/2021	NOLA ETANCHE 8 Wi-Fi LODI ETANCHE 8 Wi-Fi	0595I-RPC-16/07/2022 059II-RPC-16/07/2022	/	
BOREA 8	0397C-RPC-27/06/2018	/	/	HL 8	0433V-RPC-28/03/2019
BOREA 6	0505C-RPC-24/09/2020	/	/	/	/
BOTELLO 8	0506.1C-RPC-24/09/2020				
BOTELLO 6	0505.1C-RPC-24/09/2020	/	/	/	/
ESAGONO	0458-RPC-10/10/2019	ADRANO ETANCHE 7	0421I-RPC-01/10/2019	/	/
ACE 6	0579C-RPC-02/07/2022	/		IS 6	0596V-RPC-16/07/2022
ACE 9	0580C-RPC-02/07/2022	/		IS 9	0585V-RPC-16/07/2022
ATLANTIS ED9 – INSIDE S9	0506C-RPC-02/07/2020 0539C-RPC-21/12/2021	/	/	/	/
ATLANTIS ED12 – INSIDE S12	0473C-RPC-18/09/2019 0540-RPC-21/12/2021			IE 12	0519V-RPC-03/11/2020
ATLANTIS ED14	0454C-RPC-18/09/2019			/	/
	/			/	/
		FONTICA 8	0474I-RPC-13/12/2019	/	/

Tableau 2a – Références des déclarations de performances

Corps de chauffe	Rapport de marquage CE (numéro, date d'émission et laboratoire notifié)	Essais d'étanchéité	Essais de fonctionnement ¹
ATLANTIS – 6 kW	n° K 868 2012 T1 (pour les modèles LXE) et l'extension n° K 873 2012 Z1 (pour le corps de chauffe ATLANTIS) du 04/02/2013 TUV Rheinland Energie und Umwelt GmbH (Allemagne)	n° 1518 du 17 juillet 2013 réalisé par le CERIC (France) pour les corps de chauffe ATLANTIS et LXE	n° 1518 du 17 juillet 2013 réalisé par le CERIC (France) pour les corps de chauffe ATLANTIS et LXE
ATLANTIS – 9 kW			
ATLANTIS – 12 kW			
LXE – 6 kW			
LXE – 9 kW			
LXE – 12 kW			
AVALON-2 – 6 kW	n° CS17-0012193-01 du 22 septembre 2017 réalisé par IMQ (Italie)	n° CS17-0012193-01 du 22 septembre 2017 réalisé par IMQ (Italie)	n° P11517-V1 du 06/11/2017 réalisé par ISOTIP-JONCOUX (France) pour le corps de chauffe AVALON-2
AVALON-2 - 8 kW	n° CS17-0016287-01 du 29 septembre 2017 réalisé par IMQ (Italie)		
BELFIORE 8	n° CS18-0029718-01 du 13 décembre 2018 réalisé par IMQ (Italie)		
NOLA ETANCHE(2) 8 LODI ETANCHE(2) 8	n° CS21-0068181-01 du 2 août 2021 réalisé par IMQ (Italie)		
AVALON-2 – 9 kW	n° CS17-0012193-01 du 22 septembre 2017 réalisé par IMQ (Italie)		
AVALON-2N 6 AVALON-2N 9 BELFIORE-2 8	n° CS21-0062231-01 du 23 septembre 2021 réalisé par IMQ (Italie)	n° CS21-0062231-01 du 23 septembre 2021 réalisé par IMQ (Italie)	n° 3250 du 21/09/2021 réalisé par le CERIC (France) pour le corps de chauffe AVALON-2N 9
BOREA 8 BOREA 6 BOTELLO 8 BOTELLO 6	n° CS17-0019585-01 du 17/05/2018 et n° CS20-0053028-01 du 23/09/2020 réalisés par IMQ (Italie)	n° CS17-0019585-01 du 17 mai 2018 réalisé par IMQ (Italie)	n° P14318-V1 du 27/09/2018 réalisé par ISOTIP-JONCOUX (France) pour le corps de chauffe BOREA 8
ESAGONO	n° CS19-0044808-01 du 09 octobre 2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° CS18-0025555-01 du 30 septembre 2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° P16419-V1 du 10/09/2019 réalisé par ISOTIP-JONCOUX (France) pour le corps de chauffe ADRANO ETANCHE 7
ACE6 ACE9	n° CS21-0072325-01 du 1 ^{er} juillet 2022 réalisé par IMG (Italie)	n° CS21-0072325-01 du 1 ^{er} juillet 2022 réalisé par IMG (Italie)	n° P31222-V1 du 26/09/2022 réalisé par WeLab (France) pour le corps de chauffe ACE 9
ATLANTIS ED9 ATLANTIS ED12 ATLANTIS ED14	n° CS19-0041687-01 du 17/09/2019 et n° CS20-0059011-01 du 24/11/2020 réalisés par IMQ (Italie)	n° CS19-0041687-01 du 17/09/2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° 3034 du 5/08/2020 réalisé le CERIC (France) pour le corps de chauffe ATLANTIS ED14
FONTICA 8	n° CS19-0041997 du 12/12/2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° CS19-0041997 du 12/12/2019 réalisé par IMQ (Italie)	n° P20520-V1 du 9/10/2020 réalisé par WELAB (France) pour le corps de chauffe FONTICA 8

Tableau 2b – Pour la marque CMG : Références des rapports de marquages CE, d'étanchéité et de fonctionnement

Modèles de référence	Type de buse fumées	Position buse fumées
ATLANTIS – 6 kW	Simple	Arrière
ATLANTIS – 9 kW		
ATLANTIS – 12 kW		
LXE – 6 kW		
LXE – 9 kW		
LXE – 12 kW		
AVALON-2 – 6 kW		
AVALON-2 – 8 kW		
BELFIORE 8		
NOLA ETANCHE(2) 8		
LODI ETANCHE(2) 8		
AVALON-2 – 9 kW		
AVALON-2N 6 AVALON-2N 9 BELFIORE-2 8	Concentrique	Dessus
BOREA 8 BOREA 6 BOTELLO 8 BOTELLO 6		
ESAGONO	Simple	Arrière
ACE6 ACE9	Concentrique	Dessus
ATLANTIS ED9 INSIDE S9 ATLANTIS ED12 INSIDE S12 ATLANTIS ED14	Simple	Arrière
FONTICA 8		

Tableau 2c – Type de buse et position de la buse fumées des poêles étanches

Corps de chauffe	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO ₂ (%)	Débit Massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimal requis à la buse "P _w " (Pa) ²	Perte de charge de l'alimentation en air "P _a " (Pa) ³
			(mg / Nm ³ à 13% O ₂)	(% à 13% O ₂)					
ATLANTIS 6 LXE 6 ⁴	Nominale : 6,0	85,0	250	0,02	6,76	6,6	138,7	0	18,4
ATLANTIS 9 LXE 9	Nominale : 9,2	85,0	250	0,02	8,78	8,0	180,2	0	18,4
ATLANTIS 12 LXE 12	Nominale : 12,4	85,0	250	0,02	10,1	9,8	227,3	0	18,4
Tous les corps de chauffe ci-dessus	Réduite : 2,6	80,0	750	0,06	4,83	3,9	91,9	0	18,4
AVALON-2 6	Nominale : 6,3	87,0	250	0,02	9,0	5,6	137	0	11,9
AVALON-2 9	Nominale : 9,1	87,0	200	0,02	10,2	7,3	186	0	16,5
AVALON -2 BELFIORE 8 ⁵ NOLA ETANCHE 8 ⁵ NOLA ETANCHE RONDE 8 ⁵ LODI ETANCHE 8 ⁵	Nominale : 8,0	87,0	200	0,02	10,2	7,3	186	0	16,5
Tous les corps de chauffe ci-dessus	Réduite : 3,1	90,0	550	0,06	6,2	3,8	85	0	9,8
NOLA ETANCHE(2) 8 ⁵ LODI ETANCHE(2) 8 ⁵	Nominale : 8,1	87,0	244	0,0195	10,1	6,6	231	0	17
	Réduite : 4,0	91,4	244	0,0195	7,9	3,9	144	0	14
AVALON-2N 6	Nominale : 6,52	91,3	98	0,0078	10,6	4,9	140,3	0	18
BELFIORE-2 8 ⁵	Nominale : 8	89,5	98	0,0078	11,9	4,9	178	0	18
AVALON-2N 9	Nominale : 9,14	89,5	88	0,007	11,9	6,3	178	0	18
Tous les corps de chauffe AVALON-2N et BELFIORE-2	Réduite : 3,12	94,4	186	0,0149	7,7	3,0	77,3	0	14
BOREA 8 ⁷ BOTELLO 8 ^{6,7}	Nominale : 8,0	91,0	110	0,02	10,3	6,2	161	0	17
BOREA 6 ⁷ BOTELLO 6 ^{6,7}	Nominale : 6,43	92,0	150	0,0120	8,9	5,6	120	0	17
Tous les corps de chauffe BOREA et BOTELLO	Réduite : 3,2	91,0	300	0,06	5,5	4,5	98	0	14
ESAGONO ⁶ ADRANO ETANCHE 7 ⁶	Nominale : 7,0	88,1	117	0,0094	11,0	5,3	192	0	15
	Réduite : 3,0	92,0	159	0,0127	7,5	3,1	102	0	12
ACE 6	Nominale : 6,4	94,2	119	0,0095	10,2	4,8	100	0	18
ACE 9	Nominale : 9,1	91,3	39	0,0031	11,2	6,5	151	0	18
Tous les corps de chauffe ACE	Réduite : 3,2	95,0	330	0,0265	7,9	3,0	71	0	14
ATLANTIS ED9 INSIDE S9 ⁶	Nominale : 9,0	91,5	131	0,0105	10,5	6,7	137	0	19
	Réduite : 3,8	88,5	685	0,0548	5,8	5,2	109	0	15
ATLANTIS ED12 INSIDE S12 ⁶	Nominale : 12,2	89,3	111	0,0089	11,4	8,7	221	0	19
ATLANTIS ED14	Nominale : 14,5	88,0	105	0,0084	11,9	10,0	239	0	19

ATLANTIS ED12 ATLANTIS ED14	Réduite : 5,5	92,1	221	0,0177	8,9	4,7	119	0	15
FONTICA 8 ⁶	Nominale : 8,4	90,7	130	0,0104	11,8	5,5	167	0	17
	Réduite : 4,0	92,2	298	0,0238	8,3	3,7	114	0	14
¹ Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées selon la norme NF EN 14785. ² Tirage (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil. ³ Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant. ⁴ Les gammes ATLANTIS et LXE sont identiques sauf en ce qui concerne le panneau de commande : inclinable pour ATLANTIS et fixe pour LXE. ⁵ Les modèles BELFIORE, NOLA ETANCHE, NOLA ETANCHE RONDE et LODI ETANCHE sont des poêles complets avec montage de l'habillage exécuté en usine sur la base d'un corps de chauffe AVALON-2 en 8 kW ⁶ Les modèles ESAGONO, ADRANO ETANCHE 7, FONTICA 8, BOTELLO et INSIDE sont des poêles complets avec montage de l'habillage exécuté en usine. ⁷ Pour le modèle BOREA et BOTELLO la sortie des fumées est sur le dessus. Pour ce modèle, la valeur $P_w = 0$ Pa est à considérer au niveau du té situé dans le poêle ; le dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 doit prendre en compte la partie de conduit intérieure au poêle (les caractéristiques du conduit sont données dans la notice du poêle).									

Tableau 3 – Caractéristiques des corps de chauffe CMG, INVICTA et DEVILLE¹

Corps de chauffe	Habillages
ATLANTIS et LXE	CLASSIC XW, DUAL XW, STEEL XW, LINEA Pellet XW, ICONA XW, VIDEO XW, MONDE XW, ILE XW, TILE XW, IRON XW, VISUAL XW, COUNTRY XW, RAFALE XW, DIAMOND XW, LINEA GLASS XW, CAVEXW, PAD XW, CRUZ XW, DRUM XW et RING XW. TOP XW, ARKORW, FILO XW, NOIR XW EXPO XW, EVOCA XW, ALPINA XW, TOUR XW, LUCE XW, LIFE XW, RONDE XW
AVALON-2	CLASSIC-2, DRUM-2, STEEL-2, HAN-2, MONDE-2, ILE-2, RAFALE-2, DRUM-2, RADIUS, GLOBUS, DRUM-2 STEATITE, STARLET, DOUBY, CLEVER, COCOON-2, ARMOR-2, ICONA-2, DUAL-2, ADHARA, DENVER RING EVO, COUNTRY EVO, ELLIPSE EVO, NOIR EVO, FILO EVO, TOP EVO EXPO EVO, EVOCA EVO, ALPINA EVO, TOUR EVO, LUCE EVO, RONDE EVO RNO, RNB, RC-BA, RC-NO et RC-RO
AVALON-2N	Adhara, Armor-2, Classic-2, Clever, Cocoon-2, Denver, Douby, Drum-2, Drum-2 Steatite, Dual-2, Globus, Han-2, Icona-2, Ile-2, Monde-2, Radius, Rafale-2, Starlet, Steel-2 RNO, RNB, RC-BA, RC-NO et RC-RO
BOREA 8 BOREA 6	CLASSIC-2, DRUM-2, STEEL-2, HAN-2, MONDE-2, ILE-2, RAFALE-2, RADIUS, GLOBUS, DRUM-2 STEATITE, STARLET, DOUBY, CLEVER, COCOON-2, ARMOR-2, ICONA-2, DUAL-2, ADHARA, DENVER
ACE	Alba, Alya, Ando, Asti
ATLANTIS ED	DRUM ED, RADIUS ED, RAFALE ED, STARLET ED, ADHARA ED, GILA ED

Tableau 4 – Liste des habillages des corps de chauffe ATLANTIS, LXE, BOREA, AVALON-2 et ATLANTIS ED pour la marque CMG

Habillages pour ATLANTIS / LXE	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
CLASSIC XW	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
DUAL XW	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
STEEL XW	FONTE	ACIER	ACIER	ACIER
LINEA Pellet XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ICONA XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
VIDEO XW	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER
MONDE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ILE XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER
TILE XW	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER
IRON XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
VISUAL XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
COUNTRY XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
RAFALE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DIAMOND XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
LINEA GLASS XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
CAVE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
PAD XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
CRUZ XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DRUM XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
RING XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
TOP XW	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ARKO XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
FILO XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
NOIR XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
EXPO XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
EVOCA XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ALPINA XW	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
TOUR XW	ACIER	ACIER	CERAMIQUE	ACIER
LUCE XW	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
LIFE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RONDE XW	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER

Tableau 4a – Description des habillages pour les corps de chauffe ATLANTIS et LXE

Habillages pour AVALON-2 et AVALON-2N	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
STARLET	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DOUBY	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
CLEVER	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ARMOR-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
COCOON-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
CLASSIC-2	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
DUAL-2	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
STEEL-2	FONTE	ACIER	ACIER	ACIER
HAN-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
MONDE-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ILE-2	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER
ICONA-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RAFALE-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DRUM-2	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
DRUM-2 STEATITE	ACIER	PIERRE OLAIRE	ACIER	ACIER + PIERRE OLAIRE
RADIUS	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DENVER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
GLOBUS	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ADHARA	ACIER	ACIER	ACIER + VERRE	ACIER + VERRE
RING EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
COUNTRY EVO	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ELLIPSE EVO	FONTE	ACIER	ACIER	ACIER
NOIR EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
FILO EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
TOP EVO	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
EXPO EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
EVOCA EVO	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ALPINA EVO	FONTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
TOUR EVO	ACIER	ACIER	CERAMIQUE	ACIER
LUCE EVO	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
RONDE EVO	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RN RC	ACIER	Acier : versions RN Céramique : versions RC	ACIER	Acier : versions RN Céramique : versions RC

Tableau 4b – Description des habillages pour les corps de chauffe AVALON-2 et AVALON-2N

Habillages pour BOREA 6 & 8	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
CLASSIC-2	FORTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
DRUM-2	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
DENVER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
STEEL-2	FORTE	ACIER	ACIER	ACIER
HAN-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
MONDE-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ILE-2	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER
RAFALE-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RADIUS	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
GLOBUS	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
DRUM-2 STEATITE	ACIER	PIERRE OLAIRE	ACIER	ACIER + PIERRE OLAIRE
STARLET	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DOUBY	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
CLEVER	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
COCOON-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ARMOR-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ICONA-2	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
DUAL-2	FORTE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER	ACIER + CERAMIQUE
ADHARA	ACIER	ACIER	ACIER + VERRE	ACIER + VERRE

Tableau 4c – Description des habillages pour le corps de chauffe BOREA

Habillages pour ACE	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
ALBA	ACIER	ACIER	CERAMIQUE	ACIER
ALYA	ACIER	ACIER	GRES	ACIER
ANDO	ACIER	ACIER	PIERRE	ACIER
ASTI	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER

Tableau 4d – Description des habillages pour le corps de chauffe ACE

Habillages pour ATLANTIS ED	PORTE FOYER	DESSUS	PARTIE FRONTALE	CÔTÉS
DRUM ED	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE
RADIUS ED	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
RAFALE ED	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
STARLET ED	ACIER	ACIER	ACIER	ACIER
ADHARA ED	ACIER	ACIER	ACIER + VERRE	ACIER + VERRE
GILA ED	ACIER	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE	ACIER + CERAMIQUE

Tableau 4e – Description des habillages pour les corps de chauffe ATLANTIS ED

CMG S.p.A.	INVICTA
Habillage LINEA pellet XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	ISATIS EC6
Habillage RING XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	OLEA EC6
Habillage VISUAL XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	CARYA EC6
Habillage COUNTRY XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	CEDRUS EC6
Habillage NOIR XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	RUBIA EC6
Habillage FILO XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	NEMESIA EC6
Habillage ARKO XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	NYSSA EC6
Habillage TOP XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	DROSEREC6
Habillage TILE XW + corps de chauffe ATLANTIS 6	LILIUM EC6
Habillage LINEA pellet XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	ISATIS EC9
Habillage RING XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	OLEA EC9
Habillage VISUAL XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	CARYA EC9
Habillage COUNTRY XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	CEDRUS EC9
Habillage NOIR XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	RUBIA EC9
Habillage FILO XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	NEMESIA EC9
Habillage ARKO XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	NYSSA EC9
Habillage TOP XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	DROSEREC9
Habillage TILE XW + corps de chauffe ATLANTIS 9	LILIUM EC9
Habillage LINEA pellet XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	ISATIS EC12
Habillage RING XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	OLEA EC12
Habillage VISUAL XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	CARYA EC12
Habillage COUNTRY XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	CEDRUS EC12
Habillage NOIR XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	RUBIA EC12
Habillage FILO XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	NEMESIA EC12
Habillage ARKO XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	NYSSA EC12
Habillage TOP XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	DROSEREC12
Habillage TILE XW + corps de chauffe ATLANTIS 12	LILIUM EC12

Tableau 5 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et INVICTA avec corps de chauffe ATLANTIS

CMG S.p.A.	INVICTA
<i>Habillage RING EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	OLEA LPE6 (2)
<i>Habillage COUNTRY EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	CEDRUS LPE6 (2)
<i>Habillage ELLIPSE EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	ARENGA LPE6 (2)
<i>Habillage NOIR EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	RUBIA LPE6 (2)
<i>Habillage FILO EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	NEMESIA LPE6 (2)
<i>Habillage TOPEVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	DROSERA LPE6 (2)
<i>Habillage RING EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	OLEA LPE9 (2)
<i>Habillage COUNTRY EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	CEDRUS LPE9 (2)
<i>Habillage ELLIPSE EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	ARENGA LPE9 (2)
<i>Habillage NOIR EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	RUBIA LPE9 (2)
<i>Habillage FILO EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	NEMESIA LPE9 (2)
<i>Habillage TOPEVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	DROSERA LPE9 (2)

Tableau 6 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et INVICTA avec corps de chauffe AVALON-2 et AVALON-2N

CMG S.p.A.	DEVILLE
<i>Habillage EXPO XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 6	CALAO HE6
<i>Habillage EVOCA XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 6	PIRANGA HE6
<i>Habillage ALPINA XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 6	GUIRACA HE6
<i>Habillage TOUR XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 6	TANGARA HE6
<i>Habillage LUCE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 6	NANDOU HE6
<i>Habillage LIFE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 6	SIRLI HE6
<i>Habillage RONDE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 6	ROSELIN HE6
<i>Habillage EXPO XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	CALAO HE9
<i>Habillage EVOCA XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	PIRANGA HE9
<i>Habillage ALPINA XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	GUIRACA HE9
<i>Habillage TOUR XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	TANGARA HE9
<i>Habillage LUCE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	NANDOU HE9
<i>Habillage LIFE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	SIRLI HE9
<i>Habillage RONDE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 9	ROSELIN HE9
<i>Habillage EXPO XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	CALAO HE12
<i>Habillage EVOCA XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	PIRANGA HE12
<i>Habillage ALPINA XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	GUIRACA HE12
<i>Habillage TOUR XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	TANGARA HE12
<i>Habillage LUCE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	NANDOU HE12
<i>Habillage LIFE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	SIRLI HE12
<i>Habillage RONDE XW</i> + corps de chauffe ATLANTIS 12	ROSELIN HE12

Tableau 7 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe ATLANTIS

CMG S.p.a.	DEVILLE
<i>Habillage EXPO EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	CALAO HB6 (2)
<i>Habillage EVOCA EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	PIRANGA HB6 (2)
<i>Habillage ALPINA EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	GUIRACA HB6 (2)
<i>Habillage TOUR EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	TANGARA HB6 (2)
<i>Habillage LUCE EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	NANDOU HB6 (2)
<i>Habillage RONDE EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 6	ROSELIN HB6 (2)
<i>Habillage EXPO EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	CALAO HB9 (2)
<i>Habillage EVOCA EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	PIRANGA HB9 (2)
<i>Habillage ALPINA EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	GUIRACA HB9 (2)
<i>Habillage TOUR EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	TANGARA HB9 (2)
<i>Habillage LUCE EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	NANDOU HB9 (2)
<i>Habillage RONDE EVO</i> + corps de chauffe AVALON-2 9	ROSELIN HB9 (2)

Tableau 8 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe AVALON-2

CMG S.p.a.	DEVILLE
Habillage NOIR EVO + corps de chauffe BOREA 8	RUBIA HL8
Habillage ELLIPSE + corps de chauffe BOREA 8	ARENGA HL8
Habillage RONDE EVO + corps de chauffe BOREA 8	ROSELIN HL8
Habillage TOPEVO + corps de chauffe BOREA 8	DROSELA HL8
Habillage MONDE-2 + corps de chauffe BOREA 8	OLEA HL8
Habillage CUMA EVO + corps de chauffe BOREA 8	LORIA HL8
Habillage TILE EVO + corps de chauffe BOREA 8	LILIUM HL8
Habillage FILO EVO + corps de chauffe BOREA 8	NEMESIA HL8
Habillage EXPO EVO + corps de chauffe BOREA 8	CALAO HL8
Habillage COUNTRY EVO + corps de chauffe BOREA 8	CEDRUS HL8
Habillage EVOCA EVO + corps de chauffe BOREA 8	PIRANGA HL8
Habillage ILE-2 + corps de chauffe BOREA 8	TANGARA HL8
Habillage LUCE EVO + corps de chauffe BOREA 8	NANDOU HL8

Tableau 9 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe BOREA 8

CMG S.p.a.	DEVILLE
Habillage TILE M + corps de chauffe ATLANTIS ED 9-12-14	LILIUM IE
Habillage CUMA M + corps de chauffe ATLANTIS ED 9-12-14	LORIA IE

Tableau 10 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe ATLANTIS ED

CMG S.p.a.	DEVILLE
ALYA	ARUM

Tableau 11 – Correspondance entre les poêles CMG S.p.A. et DEVILLE avec corps de chauffe ACE

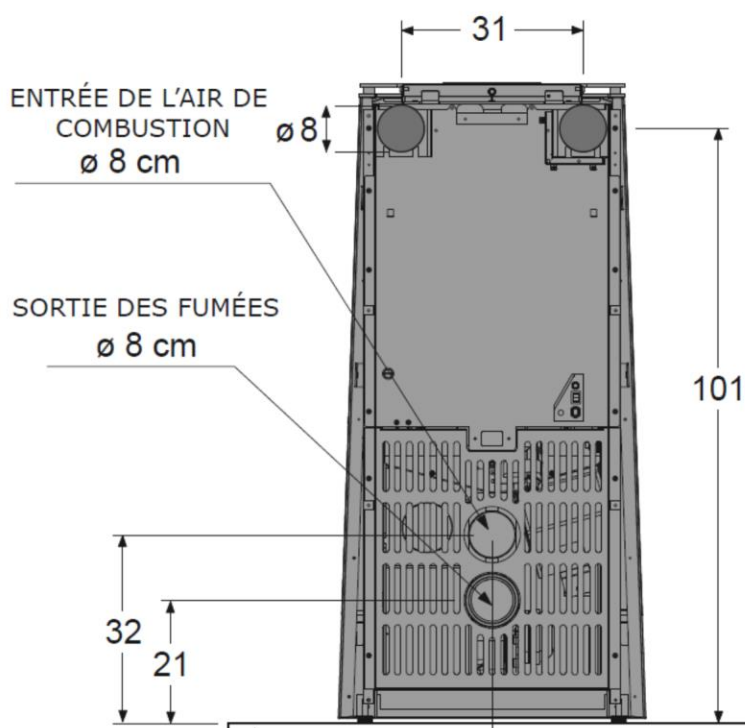
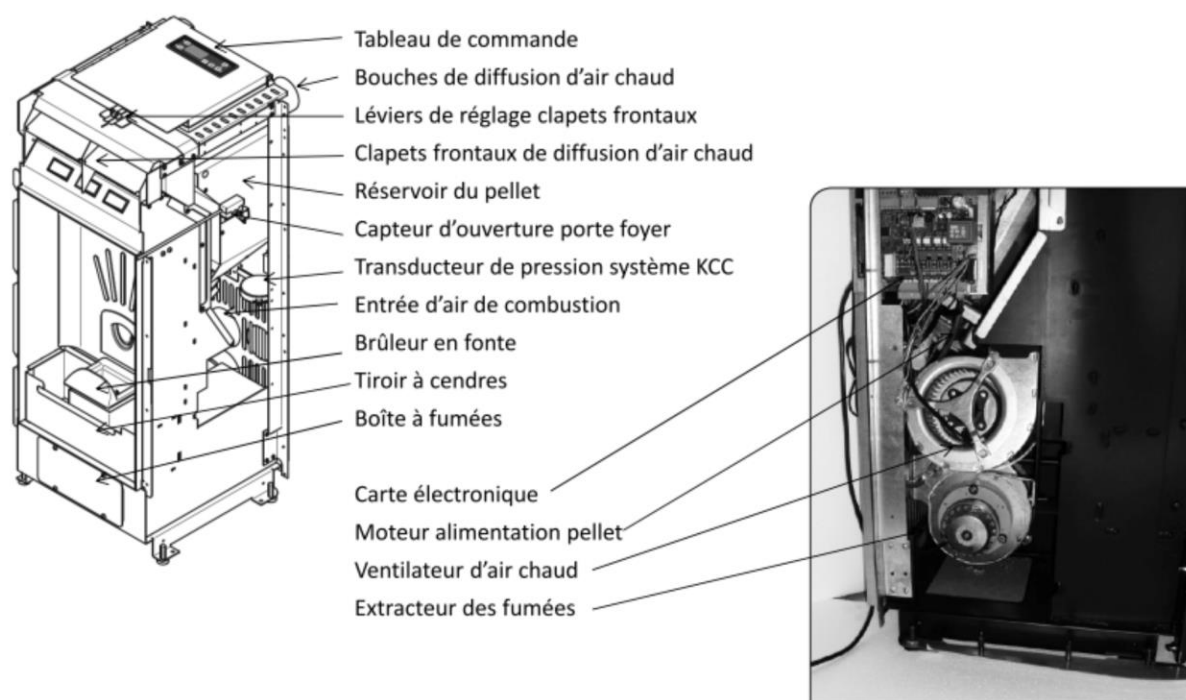


Figure 1 – Description d'un corps de chauffe ATLANTIS ou LXE

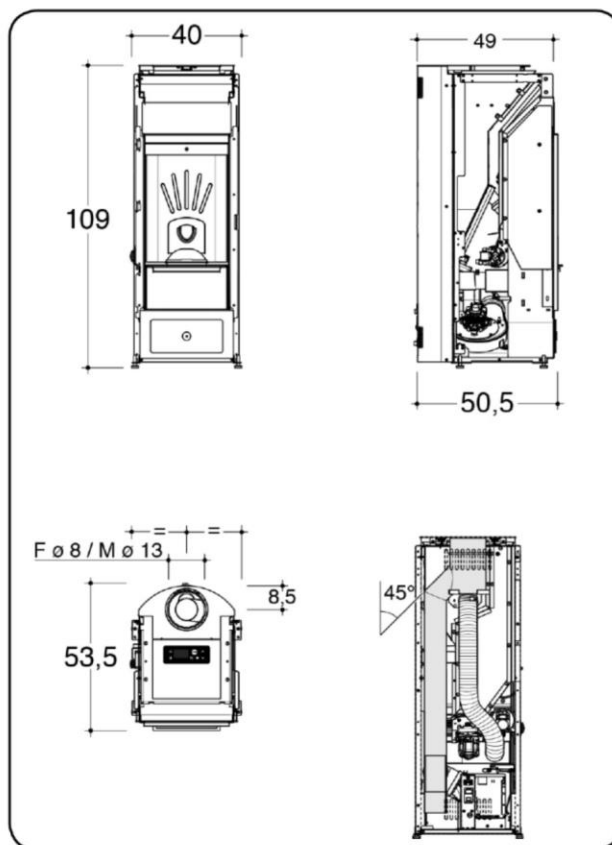
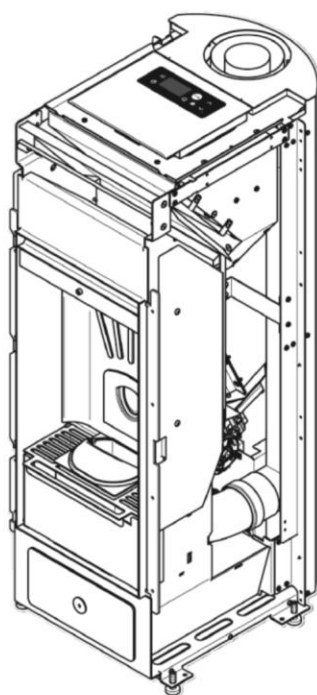
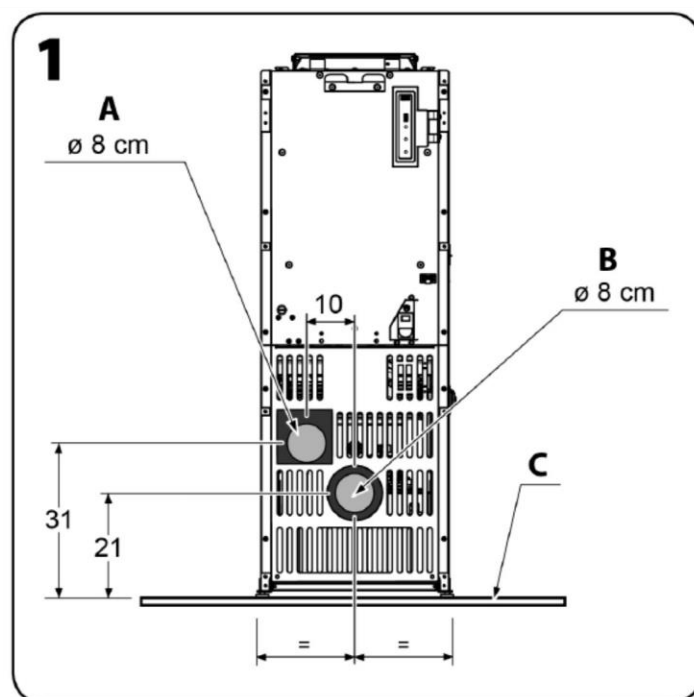
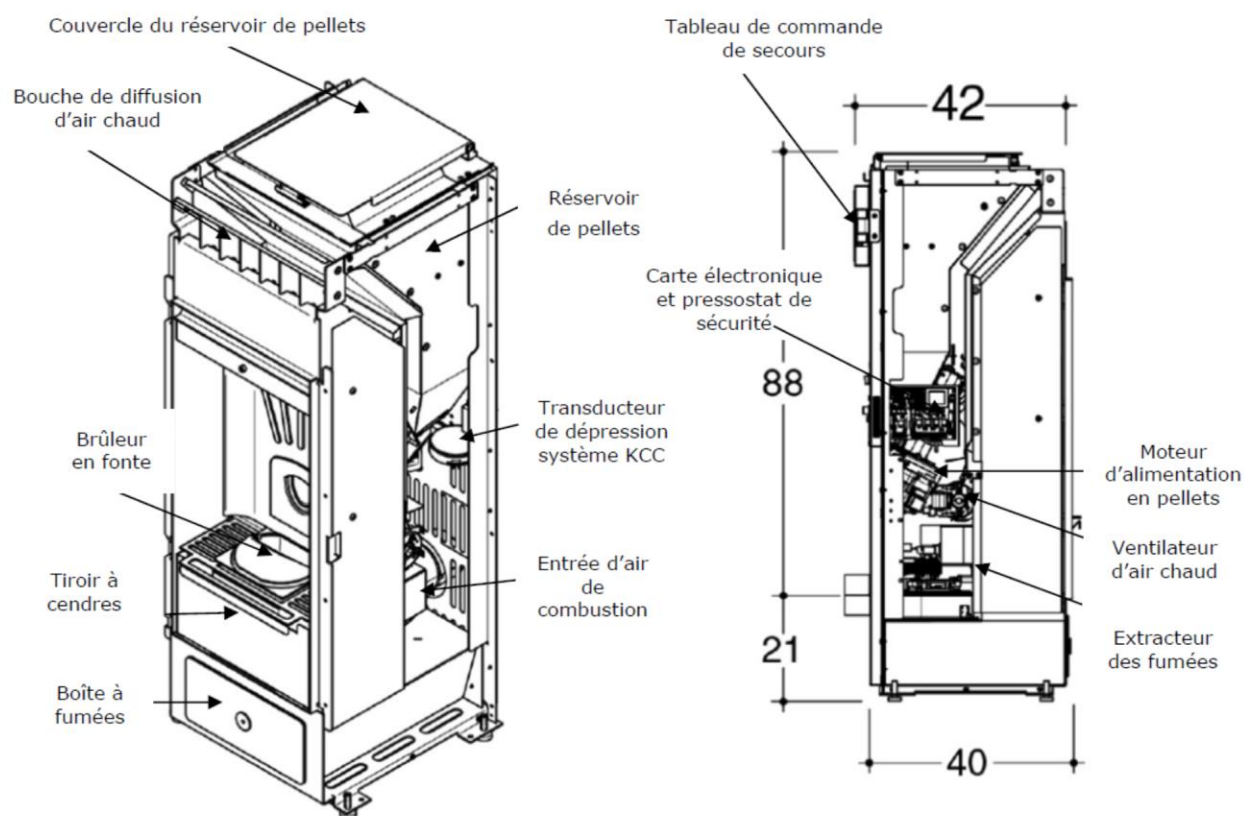


Figure 2 – Description d'un corps de chauffe BOREA 8



- A. Entrée air de combustion
 B. Sortie fumées
 C. Plaqué optionnelle de protection du sol en matériau ignifuge

Figure 3 – Description d'un corps de chauffe AVALON-2

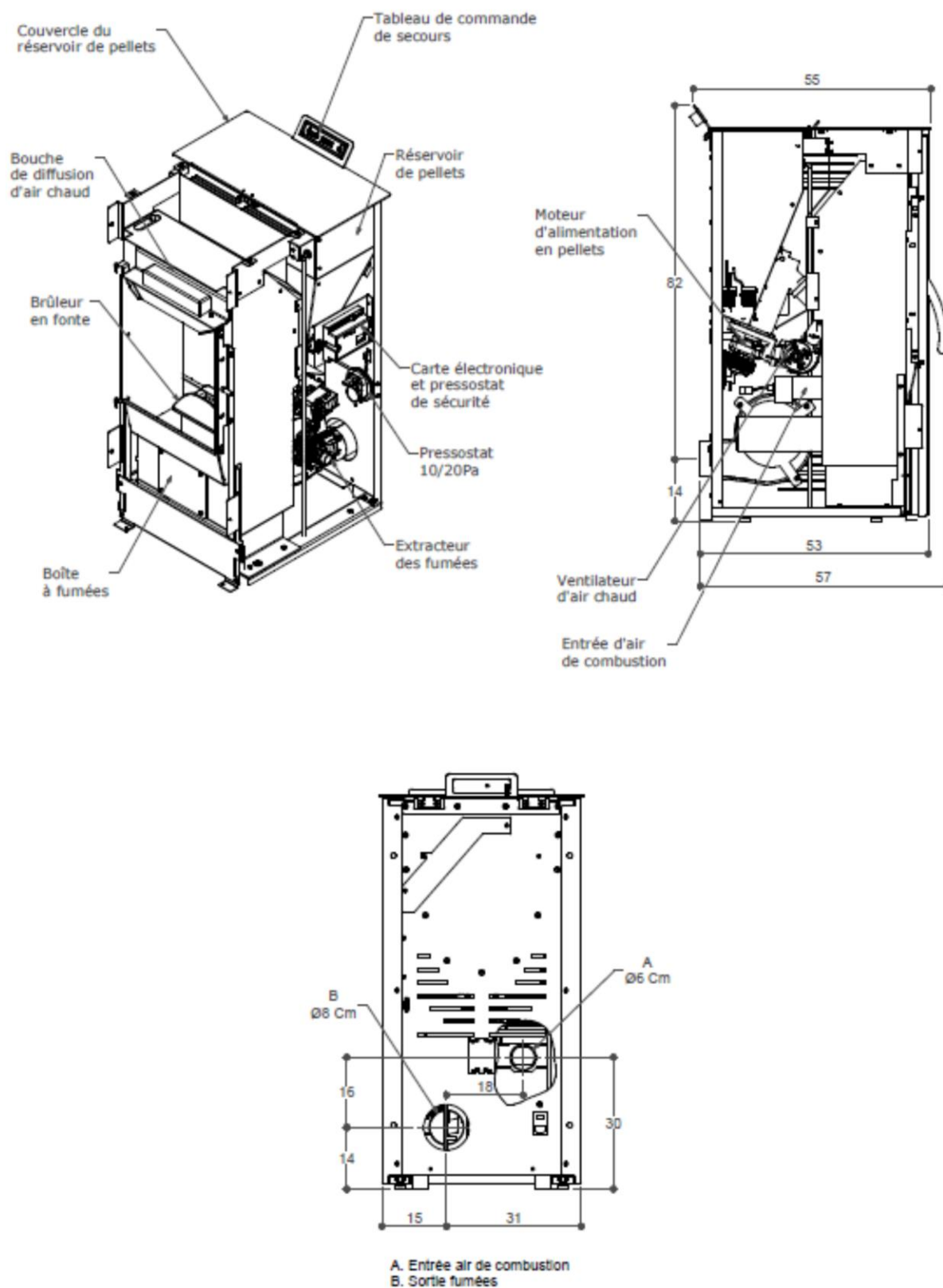
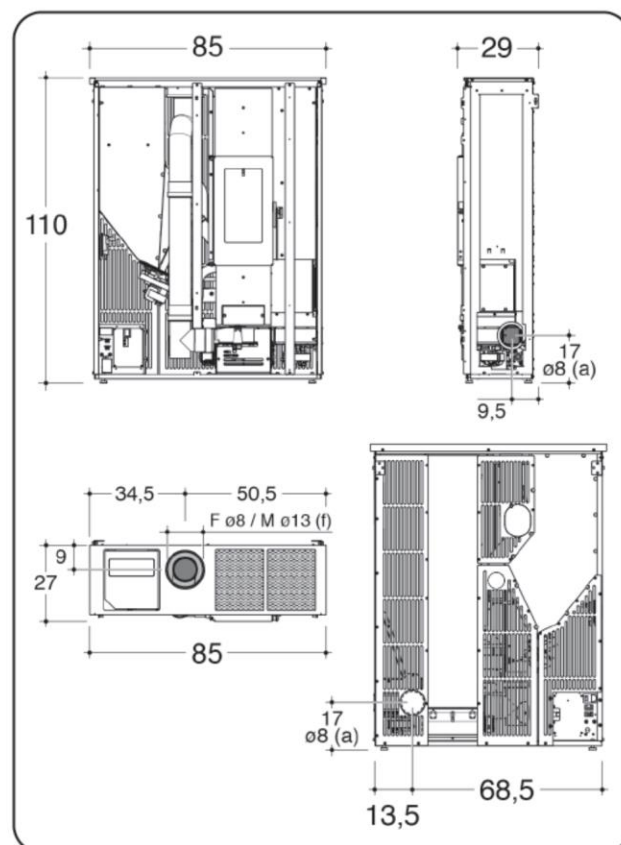
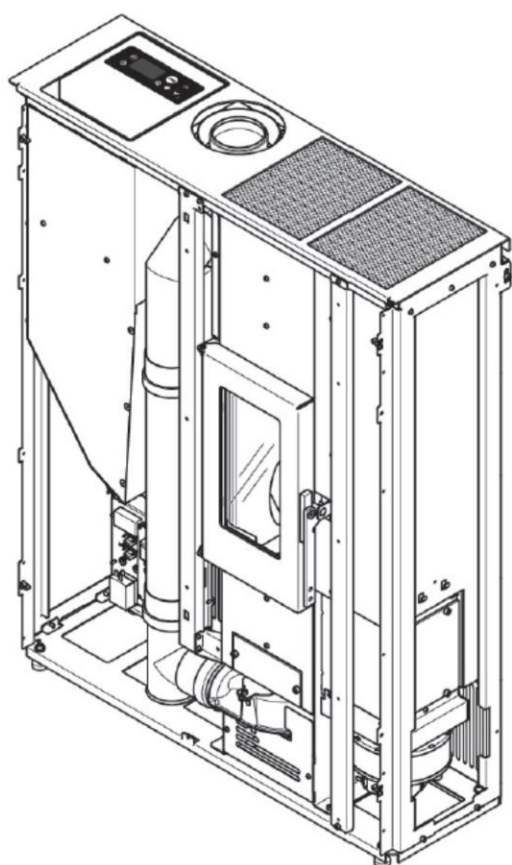


Figure 4 – Description d'un corps de chauffe ESAGONO ou ADRANO étanche



a. Sortie air chaud canalisable
f. Sortie fumées

Figure 5 – Description d'un corps de chauffe ACE

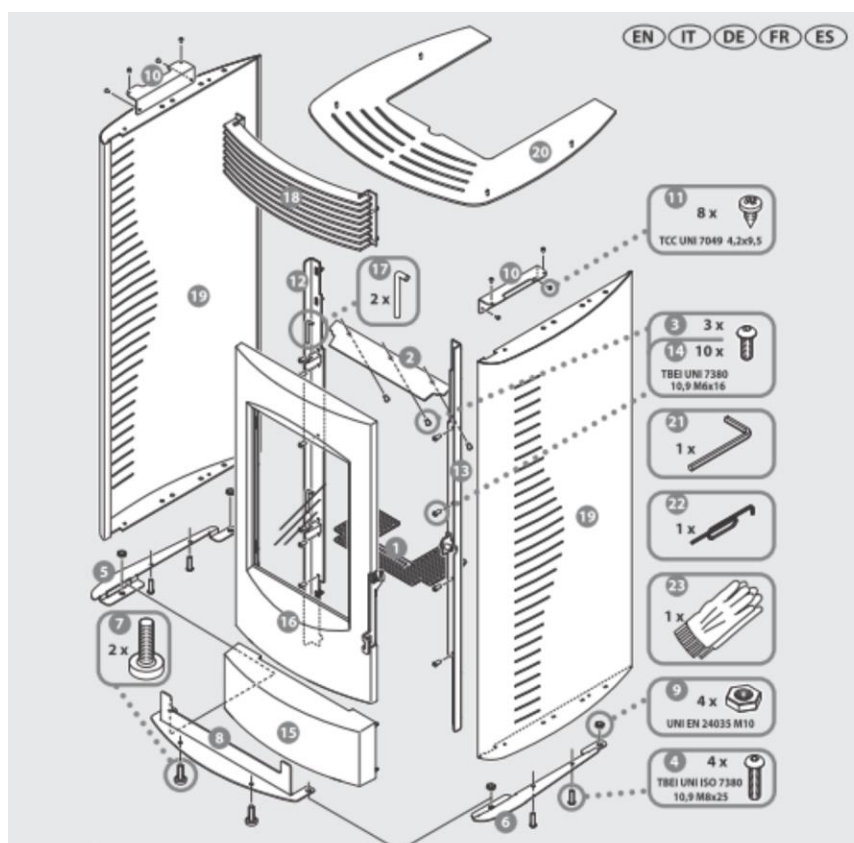


Figure 6 – Exemple de description d'un d'habillage "STEEL" pour corps de chauffe ATLANTIS ou LXE

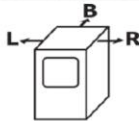
						I-36020 POVE DEL GR. (VI) ITALY	
N° DOP: 0424C N° DTA 14.2/15-2130_V5				AVALON-2 9			
EN 14785:2006 Notified Body: 0051							
N = P.T. Nominale / Nominal T.O. / NW Leistung / P.T. Nominale R = P.T. Minimale / Minimum T.O. / Min. Leistung / P.T. Ridotta							
Puissance Thermique Nominale / Thermal Output				N	9,1		
WL=Wärmeleistung / Potenza Termica				R	3,1	kW	
P.T. utile transférée à l'air / useful T.O. to room				N	-		
WL an den Raum / P.T. utile resa all'aria				R	-	kW	
P.T. utile transférée à l'eau / useful T.O. to water				N	-		
WL an das Wasser / P.T. utile resa all'acqua				R	-	kW	
Émission CO (mesure à 13% O ₂) / CO emission (at 13% O ₂)				N	≤ 0,02		
CO Emission (bei 13% O ₂) / CO misurato (al 13% di O ₂)				R	≤ 0,06	%	
Valeur moyenne poussières (à 13% O ₂) / Average dust content (at 13% O ₂)				N	22,5		
Mittlerer Staubgehalt (bei 13% O ₂) / Valore medio polveri (al 13% di O ₂)				R	29,2	mg/m ³	
Température de fumées en aval de la buse / Flue gas outlet temperature				N	186		
Abgas temperatur hinter Abgasstutzen / Temperatura dei fumi allo scarico				R	84	°C	
Rendement / Efficiency / Wirkungsgrad / Rendimento				N	≥ 87,0		
				R	≥ 90,0	%	
Pression max. de l'eau admise en fonction					-		
Max. water pressure admitted during operation / maximaler Betriebsdruck					-	bar	
Massima pressione idrica di esercizio ammessa					-		
Puissance électrique nominale / Nominal electrical output					350	W	
Elektrische Nennleistung / Potenza elettrica nominale					350	W	
Tension nominale / Nominal voltage / Nennspannung / Tensione nominale					230	V	
Fréquence nominale / Nominal frequency / Nennfrequenz / Frequenza nominale					50	Hz	
Combustible / Fuel / Brennstoff / Combustibile				GRANULÉS DE BOIS / WOODPELLET HOLZPELLET / PELLET DI LEGNO			
Distance minimum des matériaux inflammables							
Minimum distance from inflammable materials				R = 400 mm			
Mindestabstand zu brennbaren Materialien				L = 400 mm			
Distanza minima da materiali infiammabili				B = 200 mm			
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS D'EMPLOI / READ AND FOLLOW THE USE INSTRUCTIONS BEDIENTUNGSANLEITUNGEN LESEN UND BEACHTEN / LEGGERE E SEGUIRE LE ISTRUZIONI D'USO							
UTILISER SEULEMENT LES COMBUSTIBLES RECOMMANDÉS / USE RECOMMENDED FUELS ONLY AUSSCHLIEßLICH EMPFOHLENE BRENNSTOFFE VERWENDEN / USARE SOLO COMBUSTIBILI RACCOMANDATI							
CET APPAREIL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ SUR UN CONDUIT DE FUMÉE À USAGE COLLECTIF/ THIS APPLIANCE CANNOT BE USED ON A MULTI-FLUE CHIMNEY / DAS GERÄT DARF NICHT AN MEHRFACHBELEGTEM SCHORNSTEIN ANGESCHLOSSEN WERDEN / QUESTO APPARECCHIO NON PUÒ ESSERE USATO SU CANNA FUMARIA CONDIVISA							
TYPOLOGIE DE POSE / INSTALLATION TYPOLOGIE EINBAU TYPOLOGIE / TIPOLOGIA DI INSTALLAZIONE							
POËLE À CIRCUIT DE COMBUSTION ÉTANCHE / AIR-TIGHT STOVE RAUMLUFTNABHÄNGIGER OFEN / STUFA ERMETICA							
Designed in Italy - Made in Italy							
N° DE SÉRIE SERIENNUMMER		0000000 000000				SERIAL NO. N° DI SERIE	

Figure 7 – Exemple de plaque signalétique du corps de chauffe AVALON-2 9 – CMG S.p.A

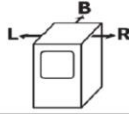
					
N° DOP: 01671 N° DTA 14/15-2130		15a B-VG		F-08350 DONCHERY - FRANCE	
EN 14785:2006 Notified Body: 2456		EC12			
N = P.T. Nominale / Nominal T.O. / NW Leistung / P.T. Nominale R = P.T. Minimale / Minimum T.O. / Min. Leistung / P.T. Ridotta					
Puissance Thermique Nominale / Thermal Output WL=Wärmeleistung / Potenza Termica				N	12,4
				R	2,6
					kW
P.T. utile transférée à l'air / useful T.O. to room WL an den Raum / P.T. utile resa all'aria				N	-
				R	-
					kW
P.T. utile transférée à l'eau / useful T.O. to water WL an das Wasser / P.T. utile resa all'acqua				N	-
				R	-
					kW
Émission CO (mesure à 13% O ₂) / CO emission (at 13% O ₂) CO Emission (bei 13% O ₂) / CO misurato (al 13% di O ₂)				N	≤ 0,02
				R	≤ 0,06
					%
Valeur moyenne poussières (à 13% O ₂) / Average dust content (at 13% O ₂) Mittlerer Staubgehalt (bei 13% O ₂) / Valore medio polveri (al 13% di O ₂)				N	23,2
				R	-
					mg/m ³
Rendement / Efficiency / Wirkungsgrad / Rendimento				N	≥ 85,0
				R	≥ 80,0
					%
Apport énergétique / Heating input / Energie-Input / Potenza ingresso				N	14,6
				R	2,9
					kW
Température de fumées / Flue gas temperature Abgastemperatur / Temperatura dei fumi				N	227,3
				R	91,9
					°C
Pression max. de l'eau admise en fonction Max. water pressure admitted during operation / maximaler Betriebsdruck Massima pressione idrica di esercizio ammessa					-
					bar
Puissance électrique nominale / Nominal electrical output Elektrische Nennleistung / Potenza elettrica nominale					460
					W
Tension nominale / Nominal voltage / Nennspannung / Tensione nominale					230
					V
Fréquence nominale / Nominal frequency / Nennfrequenz / Frequenza nominale					50
					Hz
Combustible / Fuel / Brennstoff / Combustibile				GRANULÉS DE BOIS / WOODPELLET HOLZPELLET / PELLET DI LEGNO	
Distance minimum des matériaux combustibles Minimum distance from inflammable materials Mindestabstand zu brennbaren Materialien Distanza minima da materiali infiammabili					
				R = 400 mm	
				L = 400 mm	
				B = 200 mm	
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS D'EMPLOI / READ AND FOLLOW THE USE INSTRUCTIONS BEDIENTUNGSANLEITUNGEN LESEN UND BEACHTEN / LEGGERE E SEGUIRE LE ISTRUZIONI D'USO UTILISER SEULEMENT LES COMBUSTIBLES RECOMMANDÉS / USE RECOMMENDED FUELS ONLY AUSSCHLIEßLICH EMPFOHLENE BRENNSTOFFE VERWENDEN / USARE SOLO COMBUSTIBILI RACCOMANDATI CET APPAREIL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ SUR UN CONDUIT DE FUMÉE À USAGE COLLECTIF / THIS APPLIANCE CANNOT BE USED ON A MULTI-FLUE CHIMNEY / DAS GERÄT DARF NICHT AN MEHRFACHBELEGTEM SCHORNSTEIN ANGESCHLOSSEN WERDEN / QUESTO APPARECCHIO NON PUO ESSERE USATO SU CANNA FUMARIA CONDIVISA					
TYPOLOGIE DE POSE / INSTALLATION TYPOLOGIE EINBAU TYPOLOGIE / TIPOLOGIA DI INSTALLAZIONE				FC _{52x}	
POELE A CIRCUIT DE COMBUSTION ETANCHE / AIR-TIGHT STOVE RAUMLUFTNABHÄNGIGER OFEN / STUFA ERMETICA					
N° DE SÉRIE SERIENNUMMER		00000000 000000 P640006		SERIAL NO. N° DI SERIE	

Figure 8 – Exemple de plaque signalétique du corps de chauffe EC12 - INVICTA



Figure 9 – Exemple d'étiquette d'identification de l'habillage (habillage STEEL pour le corps de chauffe AVALON-2)